



Fédération Française du Sport Adapté



Fédération Française du Sport Adapté  
Hautes-Pyrénées

# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ESCALADE ADAPTÉE

22 AU 24 MARS 2024

TARBES

HAUTES-PYRÉNÉES (65)

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Soutenu par

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

AGENCE NATIONALE DU SPORT

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE



Sport



tarbes lourdes pyrénées



INTER SPORT



L'USINE ESCALADE

ENIT

malakoff humanis

# Sommaire

Mot d'Accueil .....	3
Bienvenue à Tarbes .....	4
Plan des sites de compétitions .....	5
Venir à Tarbes.....	6
Comité d'Organisation Local .....	7
Programme Prévisionnel .....	8
Informations Générales.....	9
Précisions Techniques .....	11
Fiche Association .....	13
Fiches Engagements .....	14
Demande de Dérogation .....	17
Fiche Récapitulative .....	18
Liste des Hébergements .....	19

## Mot d'accueil



**BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS !**

Le Comité Départemental du Sport Adapté des Hautes Pyrénées et le club d'escalade « Roc et Pyrène » sont heureux de vous convier une fois encore au Championnat de France de Para Escalade Adaptée.

Forts de notre expérience passée et enrichis de nos émotions partagées, le Comité d'Organisation Local se mobilise et mettra tout en œuvre pour vous accueillir, sportifs et accompagnants, dans des conditions optimales de pratique sans oublier l'amitié, la convivialité et le partage.

Pour cette nouvelle édition, nous aurons la chance de pouvoir réaliser une partie de la compétition dans la nouvelle salle d'escalade au sein du complexe sportif « L'USINE DES SPORTS », situé sur l'ancien site de « L'ARSENAL » à TARBES. Le 23 Mars cette salle accueillera également le Championnat de France Jeunes de vitesse et le Championnat de France Para Escalade Seniors et Vétérans. Autant dire que l'escalade sera mise à l'honneur ce weekend-là !

Dans l'attente du plaisir de vous revoir dans nos belles Pyrénées, tous les organisateurs se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année 2023 et une bonne préparation.

Un tel évènement ne peut se concevoir sans le soutien permanent ou occasionnel de nos partenaires. Qu'ils soient encore remerciés de l'énergie qu'ils donnent à nos projets.

Rendez-vous donc du 22 au 24 Mars 2024 à TARBES !!



**Jean-Jacques PECASSOU**

Président du C.O.L

Président du C.D.S.A.65

## Bienvenue à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées



**A**utrefois de forte tradition industrielle, **Tarbes** essaie aujourd’hui de diversifier ses activités, notamment dans l’aéronautique et les technologies de pointe. La récente mise en valeur du haricot tarbais et d’autres spécialités régionales montre également une volonté de développer l’industrie agroalimentaire, justifiant ainsi son surnom de « ville-marché ». Elle dispose également d’un vaste pôle universitaire que vous aurez l’occasion d’apercevoir. En effet, une partie de la compétition se déroulera sur le site de l’Ecole Nationale d’Ingénieurs de Tarbes.

La ville de Tarbes est labellisée « ville active et sportive », ce qui reflète son implication dans la promotion des activités physiques et sportives. On ne dénombre pas moins de 140 clubs sportifs et 16 700 licenciés sur un total d’un peu plus de 40 000 habitants (hors agglomération). La ville de Tarbes porte une attention particulière au développement du Sport en faveur des personnes en situation de handicap. Elle organise notamment chaque année la journée « Sport et handicap » afin de développer la pratique physique adaptée au sein des clubs sportifs ordinaires.

Située aux pieds de la chaîne des Pyrénées, la situation géographique de Tarbes donne la possibilité d’accéder à plusieurs grands sites comme le Pic du Midi de Bigorre, le Cirque de Gavarnie, la Brèche de Roland, les nombreuses stations de ski, ainsi que les stations thermales qui offrent un cadre idéal pour la pratique des activités physiques de pleine nature et notamment celle de l’escalade.

Pour cette édition 2024, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la nouvelle salle d’Escalade de l’Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées : L’USINE ESCALADE ! C’est dans ce climat sportif et convivial que le Comité Départemental Sport Adapté 65 et le club d’escalade Roc et Pyrène sont heureux de vous accueillir.



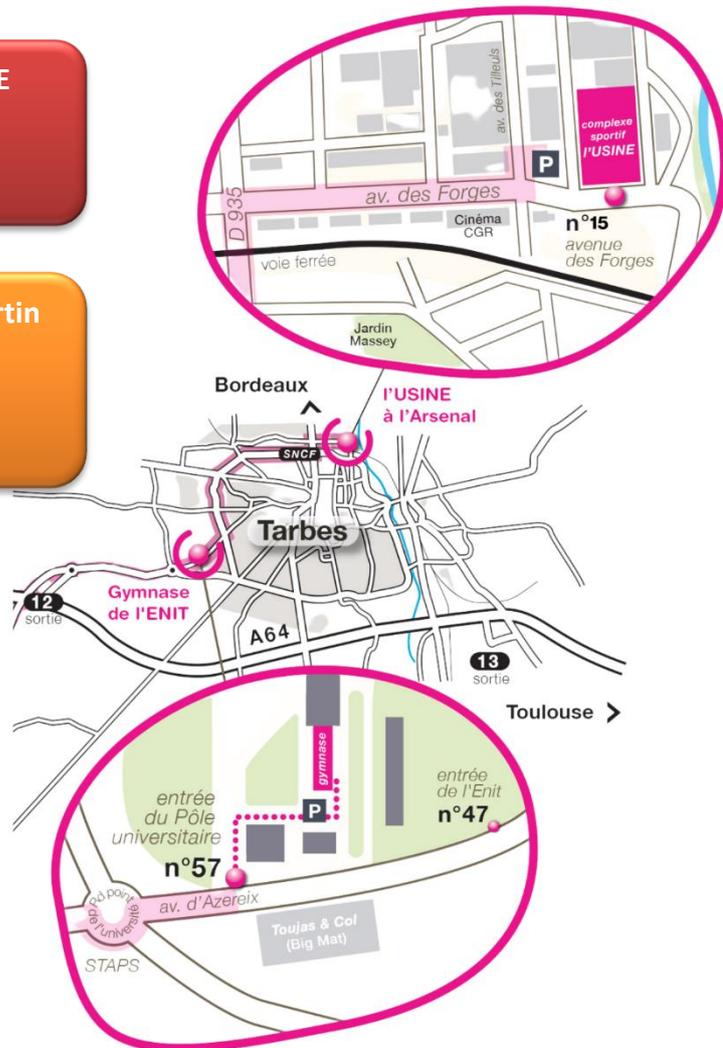
## Plan des sites de compétition

*TARBES ENIT (Accueil des délégations, qualifications, restauration et soirée de Gala)*

*TARBES USINE ESCALADE (Phases finales)*

Complexe sportif l'USINE  
15 Avenue des Forges  
65000 TARBE

Gymnase Pierre de Coubertin  
ENIT  
57 Avenue d'Azereix  
65000 TARBES



### Temps de trajets

Trajet Gymnase **USINE** -> Gymnase Pierre de Coubertin **ENI TARBES** => 10 minutes en voiture (4,1 km)

Trajet Gymnase **ENI TARBES** -> **Restaurant Universitaire** => 5 minutes à pieds (300 m)

# Venir à TARBES



**Pôle Universitaire - Gymnase Pierre de Coubertin ENIT**  
57 Avenue d'Azereix  
65000 TARBES

## En voiture

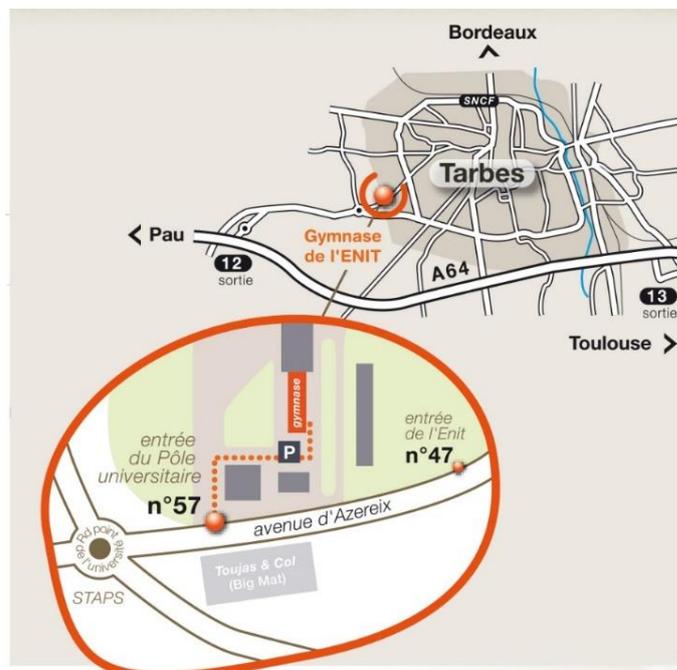
- Autoroute A 64 en direction de TARBES
- **Sortie n°12 "TARBES Centre"**
- Suivre Domaine Universitaire - ENIT  
(Adresse ci-dessus)

## En train / TGV :

- Train en direction de TARBES
- Gare SNCF TARBES -> ENIT => 7 minutes en voiture

## En avion

- Avion à destination de l'aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées
- Aéroport TLP -> ENIT => 8 minutes en voiture



# Le comité d'Organisation Local

**Président du COL**  
**Monsieur Jean-Jacques PECASSOU**  
*Président du CDSA 65*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Lilian ESPOUEY
<b>Secrétaire générale</b>	Anne PICHERIT
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Mathieu ASSEMAT
<b>Commission Sportive</b>	Yannick ESCANDE
<b>Commission Médicale</b>	Laurence GIRARD
<b>Commission Restauration</b>	Bénédicte BONCHE
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Julien PAULY
<b>Commission Communication</b>	Justine MARSAUDON
<b>Commission Animation / Bénévolats</b>	Alice VALDEAVERO
<b>Commission Développement Durable</b>	Kenzo VUILLET

<b>Déléguée Technique Nationale</b>	Laurence JOUCLAS Laurence.jouclas@sportadapte.fr
<b>Cadre Technique National Escalade</b>	Morgane CARDIN morgane.cardin@sportadapte.fr
<b>Commission Sportive Nationale Escalade</b>	Yannick ESCANDE rocetpyrene@gmail.com



## **COL France Escalade 2024** **CDSA 65 – Mathieu ASSEMAT**

Chez AMEFPA  
 24 rue d'urac – BP 20012  
 65321 BORDERES SUR L'ECHEZ  
 06 98 76 65 00 – mathieu.assamat@sportadapte.fr

# Le programme prévisionnel

## Vendredi 22 Mars 2024

A partir de 12h30	Accueil des délégations <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
13h30 à 14h00	Réunion des entraîneurs (créneau 1*) <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
14h00 à 16h00	Phase 1 des qualifications ( <i>créneau 1*</i> ) <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
16h00 à 16h30	Réunion des entraîneurs (créneau 2*) <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
16h30 à 18h30	Phase 1 des qualifications ( <i>créneau 2*</i> ) <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
19h30 à 21h00	Repas des délégations <a href="#">au Restaurant Universitaire de l'ENIT</a> / <i>Affichage des résultats</i>

## Samedi 23 Mars 2024

8h30 à 10h30	Phase 2 des qualifications ( <i>créneau 1*</i> ) <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
10h30 à 12h30	Phase 2 des qualifications ( <i>créneau 2*</i> ) <a href="#">au Gymnase de l'ENIT</a>
12h30 à 14h00	Repas <a href="#">au Restaurant Universitaire de l'ENIT</a> / <i>Affichage résultats</i>
14h00 à 14h30	Réunion des entraîneurs et échauffement à <a href="#">l'USINE ESCALADE</a>
14h30 à 16h30	Demi-finales <a href="#">au Complexe de l'USINE ESCALADE</a>
17h00 à 19h00	Animation et goûter avec tous les compétiteurs des différents Championnats <a href="#">au Complexe de l'USINE ESCALADE</a>
20h00	Soirée de Gala <a href="#">au Restaurant Universitaire ENIT</a>

## Dimanche 24 Mars 2024

8h30 à 9h00	Réunion des entraîneurs et échauffement à <a href="#">l'USINE ESCALADE</a>
9h00 à 11h00	Finales <a href="#">au Complexe de l'USINE ESCALADE</a>
11h30	Podiums et cérémonie de clôture <a href="#">au Complexe de l'USINE ESCALADE</a>
12h30 à 14h00	Repas à emporter/départs

***\*Le programme définitif et les créneaux de qualifications vous seront communiqués par mail début mars 2024. En fonction du nombre d'inscrits et des températures, le lieu des qualifications et des phases finales pourra être modifié.***

# Informations générales

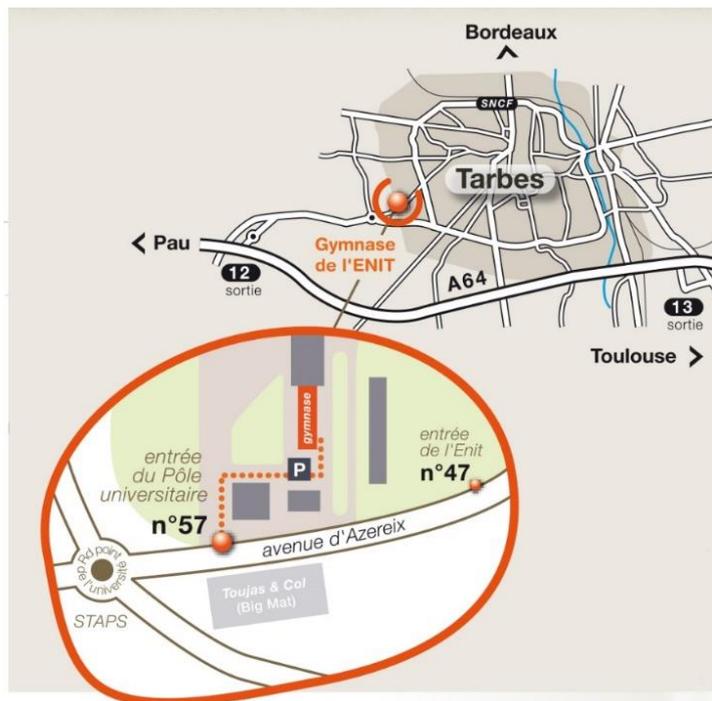


Retour des inscriptions au plus tard le **22 Février 2024.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 22 Mars 2024 de 12h30 à 16h**  
**Au Gymnase Pierre de Coubertin - ENIT**  
**57 Avenue d'Azereix, 65000 TARBES**



Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de l'Escalade en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs.

Les repas seront servis le **vendredi 22 Mars de 19h30 à 21h00** et le **samedi 23 de 12h30 à 14h** :

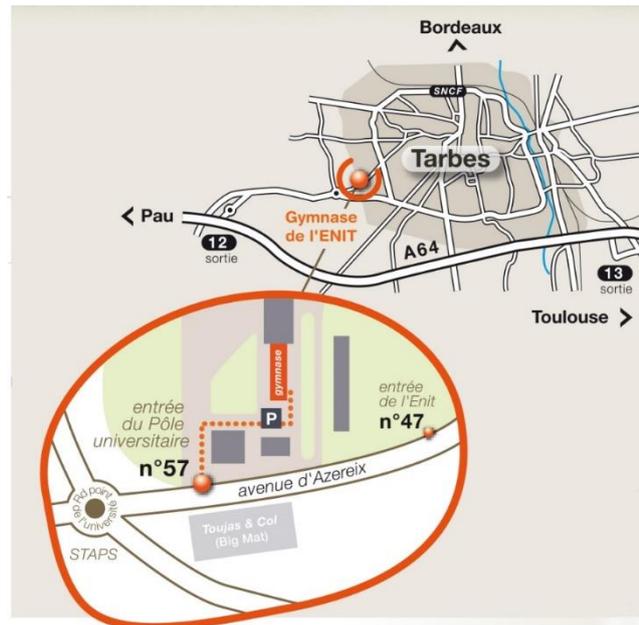
**Restaurant Universitaire  
ENIT - 57 Avenue d'Azereix  
65000 TARBES**

Le repas de Gala se déroulera **samedi 23 Mars à 20h** :

**Restaurant Universitaire  
ENIT - 57 Avenue d'Azereix  
65000 TARBES**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués **dimanche 24 Mars à 12h30** :

**Complexe Sportif de l'USINE  
15 Avenue des Forges  
65000 TARBES**



## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Para Escalade Adaptée (FFSA).

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue et vos déplacements sur les différents sites de la compétition.

# Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Para Escalade Adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **Para Escalade Adaptée**

## Modalités d'inscription

Le championnat de France **Para Escalade Adaptée** relève du règlement **Para Escalade Adaptée** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France Para Escalade Adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 17 du dossier).**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 22 Février 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **22 Février 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par les membres de la Commission Sportive Nationale **Para Escalade Adaptée** est programmée le :

**Vendredi 22 Mars 2024 à 13h30 (créneau 1) et 16h (créneau 2)**  
**Au Gymnase Pierre de Coubertin à l'ENIT**  
**57 Avenue d'Azereix, 65000 TARBES**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [morgane.cardin@sportadapte.fr](mailto:morgane.cardin@sportadapte.fr).

## Echauffement et compétition

Chaque association sera libre et autonome dans la gestion de l'échauffement de ses sportifs.

## Equipements sportifs

Chaque association devra prévoir un baudrier et une paire de chaussons d'escalade pour chacun de ses sportifs (*si nécessaire, du matériel pourra être mis à disposition sur place*).

## Catégories d'âges

CATEGORIES	Moins 10	Moins 12	Moins 14	Moins 16	Moins 18	Seniors	Vétérans
<b>SAISON 2023/2024</b>	Nés en 2014 et après	Né en 2013 et 2012	Né en 2011 et 2010	Né en 2009 et 2008	Né en 2007 et 2006	Né entre 2005 et 1984	Né en 1984 et avant

La CSNME se réserve le droit de procéder à des **regroupements de catégories** au regard de la liste des inscrits.



# FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **22 Février 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 65 - Chez AMEFPA - 24 rue d'urac – BP 20012 65321 BORDERES SUR L'ECHEZ  
06 98 76 65 00 – mathieu.asemat@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		... €
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		... €
<b>Repas du Vendredi 22 Mars 2024 - Soir</b>	10 €		... €
<b>Repas du Samedi 23 Mars 2024 - Midi</b>	10 €		... €
<b>Repas de gala du Samedi 23 Mars 2024 - Soir</b>	22 €		... €
<b>Panier repas du Dimanche 24 Mars 2024 - Midi</b>	8 €		... €
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			<b>TOTAL</b> ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « COL CF 65 ».

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 22 Février 2024**

CDSA 65 - Chez AMEFPA - 24 rue d'urac – BP 20012 65321 BORDERES SUR L'ECHEZ

06 98 76 65 00 – mathieu.assemat@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
------------------	---

Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour accéder à l'espace compétition</u> ) :	Téléphone :
---	-------------

	N°Licence	NOM Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Taille (S, M, L...)	Date, lieu de qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17

**Merci de l'envoyer pour signature à votre Comité, puis à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Escalade.

<p><u>Signature du Président :</u></p>   <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>   <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :





# FICHE ENGAGEMENT CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 22 Février 2024**

CDSA 65 - Chez AMEPPA - 24 rue d'urac – BP 20012 65321 BORDERES SUR L'ECHEZ

06 98 76 65 00 – mathieu.assemat@sportadapte.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
------------------	---

Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour accéder à l'espace compétition</u> ) :	Téléphone :
---	-------------

	N°Licence	NOM Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Taille (S, M, L...)	Date, lieu de qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17

**Merci de l'envoyer pour signature à votre Comité, puis à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Escalade.

<u>Signature du Président :</u>
Visa du Département

<u>Signature du Président :</u>
Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à FOCCHANERE Remi - r.focchanere@gmail.com.**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **Para Escalade Adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

## **COL France Para Escalade Adaptée 2024** **CDSA 65 – Mathieu ASSEMAT**

Chez AMEFPA  
24 rue d'urac – BP 20012  
65321 BORDERES SUR L'ECHEZ  
**06 98 76 65 00 – mathieu.assemat@sportadapte.fr**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**  
Cochez les cases pour ne rien oublier !

### **Pour le 22 Février 2024 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Hébergement

Les prix indiqués dans le tableau ci-dessous sont les prix que nous avons négocié avec les Hôtels. Pour bénéficier de ces tarifs, merci de bien vouloir indiquer lors de votre réservation (*par téléphone*) que vous venez pour le **Championnat de France de Para Escalade Adaptée**.

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition (Tarbes)*
<b>Hôtel Kyriad Tarbes - Bastillac</b> , Z.I De Bastillac, 1 Rue Morane-Saulnier, 65000 Tarbes <b>05 62 51 19 15</b>	Hôtel situé au bord de la N21 juste à côté de l'ENIT (site principal de la compétition). Un petit déjeuner buffet est proposé en supplément. Parking gratuit.	<b>49 € la chambre</b> <i>Tarifs hors taxe de séjour.</i>	800 m
<b>IBIS BUDGET TARBES</b> Boulevard Kennedy – 65000 Tarbes – France T : +33(0)892683101 <a href="mailto:H2570-RE@accor.com">H2570-RE@accor.com</a>	Situé au Sud de Tarbes.	<b>55 € la chambre</b> <b>Petit déjeuner 7.50 €</b> <i>Tarifs hors taxe de séjour.</i>	3,2 Km
<b>Le Nex Hotel***</b> <b>Avenue des Forges</b> <b>65000 TARBES</b> <a href="mailto:contact@lenexhotel.com">contact@lenexhotel.com</a> Tel : 05 62 360 360 <a href="http://www.lenexhotel.com">www.lenexhotel.com</a>	Situé proche de l'USINE ESCALADE.	<b>49 € la chambre simple/double</b> <b>64 € la chambre 3 personnes</b> <b>76 € la chambre 4 personnes</b> <b>Petit déjeuner 13 €</b> par personne et par jour <i>Tarifs hors taxe de séjour.</i>	3,5 km
<b>Hôtel Kyriad Tarbes</b> , Route de Lourdes, 65310 Odos <b>05 62 93 83 20</b>	Situé à proximité de l'autoroute A64 dans une zone commerciale en dehors de la ville, proche de Tarbes. L'hôtel propose un parking gratuit et un petit-déjeuner en supplément.	<b>43.40 € la chambre</b> pour 1 ou 2 personnes. <b>Petit déjeuner 11 €</b> par personne et par jour <i>Tarifs hors taxe de séjour.</i>	3,5 km

\*Le lieu de compétition de référence est le site de Tarbes (phases de qualifications, repas et soirée de Gala)



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux et privés

